

COMMUNE DE MONTAILLEUR

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 4 février 2016

Date de convocation : 28 janvier 2016

Date d'affichage : 11 février 2016

Nombre de Conseillers : L'an deux mil seize, et le quatre février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Claude SIBUET-BECQUET.

En exercice :.....15

Présents :.....12

Absents excusés :.....3

A donné pouvoir : ....1

Votants :.....13

Secrétaire de séance : Pierre DUBOURGEAT

Présents :.....

SIBUET-BECQUET JC. - REY E. - BERNARD Y. - DUBOURGEAT P. - MURAT SALOMON L. - BOCHET A. - GRILLET L. - HUGONNIER J. - NANTAS G. - BOURNE A. - EIMER F. - BERGER JC.

PATEFFOZ V. - FEIGE J. - DA SILVA GOMES J.

FEIGE J. a donné pouvoir à MURAT SALOMON Lydie

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 DECEMBRE 2015**

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

#### **BATIMENT L'ARMENAZ**

M. le Maire présente une pré étude établie par SEM4V. Les différentes possibilités sont les suivantes :

1/ Réhabilitation du bâtiment

2/ Démolition pour reconstruction

3/ Démolition pour réserve foncière avec aménagement stationnement ou jeux enfants

4/ Vente à un porteur privé

Après discussion, compte tenu du marché et afin d'avoir des données plus précises avant de lancer une étude payante, il est décidé de poursuivre la réflexion.

#### **POINT SUR LES TRAVAUX DE LA CHAPELLE**

Après consultation pour la maçonnerie, l'entreprise MRTV Nicolas a été choisie pour un montant de 12 773 € HT.

La charpente sera réalisée par les élèves de Terminale du Lycée du Grand Arc dans le cadre de leurs études.

Les travaux démarreront au printemps 2016.

#### **TELEGESTION DE L'EAU**

La télégestion de l'alimentation en eau potable a été installée par Véolia pour un montant de 8 193,70 € HT.

Ce nouveau système informatique permet d'avoir un suivi et une gestion en temps réel de la distribution d'eau, des débits, de la qualité, des alarmes, la gestion des pompes d'alimentation ...

---

## **ADHESION AU COSI**

---

Par délibération du 2 décembre 2011, la commune a adhéré au Comité des Œuvres sociales Intercommunal (C.O.S.I.). Cette convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2015.

M. le Maire rappelle que le but du COSI est de favoriser, développer et promouvoir dans un esprit de solidarité, la conception, la gestion et la mise en œuvre d'œuvres sociales à destination des agents des collectivités territoriales par des actions dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif, sportif et social.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte d'adhérer au COSI, 2 avenue des Chasseurs Alpins 73200 Albertville,
- Autorise M. le Maire à signer la convention valable du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018.
- Verse une subvention de 1 550 € pour l'année 2016.

---

## **INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

---

- Société SGF : travail mécanique des métaux - Ste Hélène/Isère

Le dossier est soumis à enquête publique dans le cadre de l'environnement. Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, à l'unanimité, ne fait pas d'observation.

- SAS Horizon : installation de méthanisation agricole - Tournon

Le dossier est soumis à enquête publique dans le cadre de l'environnement. Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, par 1 abstention 1 contre et 11 pour, émet les réserves suivantes :

- Sur le choix du lieu d'implantation non approprié avec un accès routier problématique
- Sur l'implantation sur des terrains privés.

---

## **PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE**

---

Cette réorganisation territoriale déclinée par la loi NOTRe consisterait à fusionner les 4 communautés de communes (Beaufortain, Val d'Arly, CORAL et CCHCS), et pourrait nous être imposée par le Préfet. Dans ce schéma, les simulations montrent que la fiscalité des communautés de communes les plus « riches » baisserait, tandis que celle de notre territoire augmenterait (augmentation des taxes pour les ménages), sans compétences supplémentaires. Suite à la conférence des maires, il en ressort qu'il est probable que ces 3 premières communautés de communes fusionneraient ensemble. Se pose la question pour la nôtre.

Au niveau de notre communauté de communes, il est projeté d'établir un amendement pour ne pas rentrer dans ce schéma, qui paraît aberrant à moyen terme avec la rationalisation et l'uniformisation de tous les syndicats qui n'auraient pas la couverture de ce nouveau territoire (Eau, assainissement, collecte OM...).

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

### Droit de préemption

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour la transaction présentée sur les parcelles au Villard E 326, 327 et 328.

### Dates à retenir :

13 février 2016 : Carnaval du Sou des Ecoles

27 février 2016 : repas des Anciens

18 mars 2016 : spectacle offert par la comédienne Claudine GUETON

9 avril 2016 : nettoyage de printemps

6 au 8 mai : exposition photographies d'art par la Bibliothèque Municipale.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.